

# REGLEMENT DU SITE

## EURL FUN GLISS DOMMARTIN

TEL : 03 85 51 90 60 – ou – 06 09 35 83 49

*Site réservé à la pêche en no-kill (remise immédiate du poisson à l'eau après photo)*

### COTE MATERIEL :

- 3 cannes par pêcheur (voir tarif)
- 4 cannes par pêcheur (voir tarif) Sac de conservation interdit
- Tapis de réception suffisamment grand
- Epuisette à large ouverture

### COTE MONTAGE :

- *Ligne exclusivement en nylon (maxi 0,35 mm).*
- *Toutes les tresses que ce soit pour les lignes, tête de ligne, ou bas de ligne formellement interdites.*
- *1 seul hameçon simple sans ardillon par ligne.*
- *Hameçons de 2 A 8 UNIQUEMENT.*
- *Lead de corp est interdit.*
- *Les têtes de ligne sont interdites.*
- *Avant de poser vos cannes appeler le propriétaire pour vérification.*
- *Sac de conservation interdit.*

### COTE AMORCAGE :

- *Léger de préférence.*
- *Boulettes, pellets, et graines cuites.*
- *Les noix tigrées devront être pilées.*

### COTE ENVIRONNEMENT :

- *Merci de respecter la nature.*
- *Les bouteilles et boîtes devront être mises à part dans les poubelles prévues à cet effet vers le chalet de réception.*
- *Veuillez ne pas jeter à même le sol les mégots de cigarette et capsules afin de laisser le poste intact à votre départ.*
- *WC et douche sont à votre disposition gratuitement vers la réception.*

### MODALITES DE RESERVATION :

- *30% devront-êtré versé à la réservation. Dès réception de l'acompte il vous sera envoyé un reçu ainsi que le règlement de pêche pour ceux qui ne possèdent pas internet.*
- *Dès votre arrivée sur le site vous devrez vous acquitter du solde de votre séjour et remplir une fiche d'entrée, de votre adresse, adresse email et téléphone ainsi que le poste retenu.*
- *Pendant votre séjour la vérification des montages pourra se faire à tout moment de la journée.*
- *Toute infraction au règlement le pêcheur se verra dans l'obligation de quitter le poste sans prétendre à une aucunes indemnités.*

### ANIMAUX :

- *Les chiens sont admis sur le site pour autant qu'ils respectent la tranquillité des autres pêcheurs et qu'ils soient capables de cohabiter avec d'autres animaux et ne pas détériorer le site (trous).*

**PROPRIETE FERMEE A CLE DE 20 H à 8h du matin**

*Voitures interdites sur le site sauf autorisation du propriétaire à certaines périodes de l'année.*

*Des chariots sont à disposition pour transporter le matériel et sur demande il peut-êtré transporté par le propriétaire.*

*Prendre vos dispositions pour les voitures de vos invités (les sortir du site avant 21h).*

**MERCI DE VOTRE COMPREHENSION**